

20 juil 2022 -18:00

Appartient à Conseil des ministres du 20 juillet 2022

Projets de digitalisation 2022 pour les institutions publiques de sécurité sociale

Le Conseil des ministres a approuvé la répartition des budgets pour les projets de digitalisation des Institutions publiques de sécurité sociale (IPSS) pour l'année 2022.

Conformément aux notifications budgétaires du 1er avril 2022 sur le contrôle budgétaire 2022 et les estimations pluriannuelles 2023-2024, un montant de 20 millions d'euros a été alloué aux IPSS pour divers projets de digitalisation par le biais d'une provision interdépartementale.

Le budget a été réparti entre les institutions suivantes : l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI), le Service fédéral des pensions (SFP), l'Institut national d'assurance maladie invalidité (INAMI), l'Agence fédérale des risques professionnels (FEDRIS), l'Office national de la sécurité sociale (ONSS), l'Office national de l'emploi (ONEM) et la Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage (CAPAC).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

David Clarinval, Vice-Premier ministre et ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 69 79
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Jonas Clottemans
Porte-parole
+32 474 40 63 35
jonas.clottemans@clarinval.belgium.be

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be